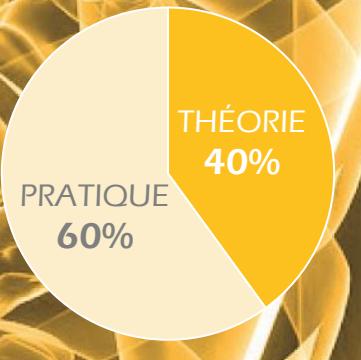


ACTUALISEZ LA FORMATION DE VOS ACTEURS APS ASD



THÉORIE
40%

PRATIQUE
60%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences de l'apprenant afin de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé et d'adapter son comportement en cas de dysfonctionnement, incident ou accident.

PUBLIC

Personnel titulaire d'un certificat d'Acteur APS ASD issu des métiers de l'aide et du soin à domicile

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité.
Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat Acteur APS ASD de l'INRS

DURÉE

07h00 minimum

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants

Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur APS ASD de l'INRS
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Le réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels
INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail

Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail

Documents de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation INRS
Formation d'Acteurs
APS-ASD ancien CPS-ID
n°02101/2012/CPSID-1/O/03



Id DD 005488



Certification FAC
CPS/FAC 119
Portée disponible sur www.icert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur APS ASD certifié par l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débat,
démonstrations par le formateur,
études de cas, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon
les grilles d'évaluations APS ASD et SST
de l'INRS

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Partie 1: Prévention

Retour d'expériences

- Les enjeux de la démarche de prévention sur son lieu de travail
- L'acteur APS ASD et la santé au travail
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la mobilité de la personne
- Informer la personne aidée ou l'entourage
- Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les déplacements naturels de la personne
- L'évaluation des capacités de la personne

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la mobilisation de la personne

Partie 2: Intervenir face à une situation d'accident

Retour d'expériences

- La protection
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter

Actualisation des compétences

- Le contexte réglementaire

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60%

Agir pour la prévention des risques professionnels :

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

Échanges de pratiques

- Observation et analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements naturels de la personne et les outils d'aide à la mobilisation
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

Intervenir face à une situation d'accident :

Réalisation d'exercices pratiques et de mises en situation

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

